



Résolution du Bureau National du SNUDI-FO des 6 et 7 juin 2024

La CEF approuve sans réserve la position du CCN de FO de Chalon-sur-Saône à propos des élections européennes : « *Fidèle à ses principes, la Confédération FO ne donnera aucune consigne de vote à l'occasion des élections européennes à venir.* »

La résolution du BN s'inscrit dans celle de la CEF des 5 et 6 juin 2024. En particulier, le BN « *se réunit alors que le génocide en cours en Palestine se poursuit. Malgré les condamnations des plus hautes instances internationales, l'armée israélienne continue de bombarder, de déplacer et d'affamer la population palestinienne, de détruire les hôpitaux, les écoles...* » Le BN « *réaffirme son exigence de cessez-le-feu immédiat et permanent et l'arrêt des livraisons d'armes. En poursuivant ses livraisons, le gouvernement français se rend complice des crimes commis.* »

Le BN « *refuse également l'escalade guerrière en Ukraine où la guerre a déjà fait des centaines de milliers de morts des deux côtés du front.* » Le BN « *condamne les propos des gouvernements, en particulier ceux d'E. Macron, qui veulent désormais nous engager davantage dans cette guerre en envoyant des troupes et en nous plongeant dans un conflit entre puissances nucléaires.* » Le BN « *demande l'arrêt immédiat des livraisons d'armes.* »

Le BN refuse la répression d'Etat à l'encontre de syndicalistes, de responsables politiques, d'humoristes, de citoyens... à qui il est reproché de faire « l'apologie du terrorisme » parce qu'ils soutiennent le peuple palestinien. Le BN refuse cette répression et exige l'annulation de toutes les poursuites, les sanctions ou menaces de sanction.

Le BN condamne l'interpellation d'une cinquantaine de lycéens qui occupaient pacifiquement le lycée Hélène Boucher à Paris pour exiger le cessez-le-feu à Gaza. Il exige leur libération.

Face à ce gouvernement autoritariste qui multiplie les mesures agressives, le BN considère que l'heure est plus que jamais à la préparation du rapport de force. Il invite les syndicats départementaux à réunir les personnels pour discuter des moyens efficaces de faire reculer ce gouvernement isolé.

Défense du Statut général et des statuts particuliers – Retrait de la réforme Guérini

Avec la FGF-FO et la CEF, le BN refuse le projet de loi Guerini sur la Fonction publique qui prévoit de faire sauter tout l'édifice statutaire de la rémunération, de supprimer les catégories A, B et C et s'attaquer au recrutement par concours, et de lever le tabou des licenciements. Le BN considère qu'il n'y a rien à négocier, ni même à discuter sur ce projet de loi et soutiendra la FGF-FO dans sa décision de ne pas siéger dans les prochaines réunions. Si le ministre persiste à vouloir mettre en œuvre sa réforme, le BN considère que la question de la mobilisation par la grève pour en obtenir le retrait, est posée. Le BN invite les syndicats départementaux à informer les personnels des dangers de cette réforme, en lien avec les sections départementales de la FGF et les UD, pour préparer la mobilisation pour le retrait du projet Guérini. Afin de préparer la mobilisation, le BN, avec la CEF, appelle ses syndicats à participer à toutes les mobilisations (grève et rassemblements) avec la FGF-FO et l'UIAFP-FO, en particulier le 20 juin prochain.

Pour le retrait de l'Acte 2 de l'école inclusive

Le gouvernement veut promulguer un décret relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux (ESMS) ayant pour objet de généraliser l'externalisation des classes de ces établissements dans les écoles et les établissements.

Alors que, dans les ESMS, comme dans les établissements scolaires, le personnel manque cruellement, ce décret transformerait les ESMS en « pôles ressources », les détournant de leurs missions de prise en charge spécialisée des élèves. FO le réaffirme : la pédagogie ne peut se substituer au soin ! Chaque élève en situation de handicap doit pouvoir bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées à ses besoins.

Le BN invite les syndicats départementaux à intervenir lors des instances de carte scolaire pour exiger les places nécessaires et les créations de postes spécialisés et à organiser la mobilisation des personnels contre l'externalisation des ESMS et la mise

en place des PAS (expérimentation à la rentrée 2024 dans l'Eure et Loir, l'Aisne, le Var et la Côte d'Or pour une généralisation en 2025 et 2026).

En défense de l'enseignement spécialisé, et dans la continuité de la mobilisation engagée par la FNEC FP-FO au niveau local et dans les UD, en lien avec la FNAS-FO, la FSPS-FO, et la FAGE FO contre l'inclusion systématique et forcée, le BN, avec la CEF, invite les syndicats départementaux à poursuivre la mobilisation pour le retrait de l'acte 2 de l'école inclusive.

Le BN s'inscrit pleinement dans la proposition de la CEF « *d'engager dès maintenant une campagne nationale de pétition, pour exiger le retrait de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive et en particulier le retrait du décret dissolvant les ESMS et celui des PAS. Elle proposera l'action commune sur ces revendications.* »

Le BN invite les syndicats départementaux à se saisir de cette pétition auprès de leurs adhérents et des personnels afin de poursuivre la mobilisation menée par FO dans la continuité des réunions et des stages locaux, de la conférence nationale du 17 novembre et de la grève massive du 25 janvier.

AESH

Avec la FNEC FP-FO, le BN se félicite de la mise en place de la subrogation dans toutes les académies début 2025.

Jours de fractionnement non respectés, remise en cause de l'ancienneté, des droits à congés, de l'avancement lors de la CDIisation : le BN invite les syndicats départementaux à faire respecter la réglementation auprès des DSDEN et à saisir le SN pour toute difficulté.

Le BN invite les syndicats départementaux à poursuivre le suivi des dossiers des adhérents AESH pour les recours au Tribunal Administratif concernant le versement rétroactif des primes REP et REP+

Le BN appelle les syndicats départementaux à continuer de réunir les personnels et défendre toutes les revendications des AESH :

- Un statut de la Fonction publique, un véritable salaire ainsi qu'un temps plein pour 24h d'accompagnement
- L'abandon des PIAL et la fin de la mutualisation des moyens
- La mise en place d'une brigade de remplacement
- Une affectation sur des postes précis et choisis
- Une véritable formation professionnelle sur leur temps de travail
- Le recrutement d'AESH à hauteur des moyens
- La possibilité de prendre des 2 jours de fractionnement quand l'AESH le désire

Le BN mandate le SN pour faire une note sur les conséquences du potentiel versement de la prime REP/REP+ rétroactive sur les droits sociaux et les impôts.

Pour le retrait du « Choc des savoirs »

Le BN réaffirme ses revendications d'abrogation du « choc des savoirs » et de ses mesures : groupes de niveau au collège, classe de prépa-2nde, remise en cause de la liberté pédagogique à travers la labellisation des manuels, le pilotage par l'évaluation avec une généralisation des évaluations nationales des élèves du CP à la 5ème, ainsi qu'en seconde et en CAP, l'envoi de professeurs des écoles au collège en utilisant, dans un premier temps, le Pacte...

Le Recteur de Versailles voudrait imposer des formations obligatoires aux PE en cette fin d'année scolaire sur le sujet des nouveaux programmes (Cycle 1 et 2). Le BN attire la vigilance des syndicats départementaux sur la remise en cause des ORS consistant à comptabiliser ces heures sur les ORS 2024-2025. Ce n'est évidemment pas réglementaire. Le BN appelle les syndicats départementaux à saisir le BN si des attaques similaires se produisent ailleurs qu'à Versailles afin d'intervenir auprès du Ministère sur le sujet.

Le BN considère que le moyen le plus efficace face à ce gouvernement pour obtenir satisfaction reste la grève et sa généralisation. Le BN invite les syndicats départementaux à multiplier les réunions syndicales, meilleur outil que nous avons pour renforcer nos liens avec les collègues qui refusent les contre-réformes, et pour relier les revendications entre elles, pour relier le refus du « Choc des savoirs » au refus de la politique d'ensemble contre l'Ecole.

Le BN, avec la CEF, est attentif à toutes les mobilisations qui se poursuivent et ne s'interdit rien pour mobiliser les personnels, y compris par la grève jusqu'au retrait de la réforme du « Choc des savoirs ». Le BN invite les syndicats départementaux à diffuser le tract sur le refus de faire passer des évaluations en fin de CM2 en vue du tri des élèves en

Evaluations d'école

Le BN réaffirme le caractère non obligatoire des évaluations d'écoles. Les collègues ne peuvent être contraint ni individuellement ni collectivement à participer à ce dispositif chronophage qui contribue à la mise en concurrence des écoles et à la destruction du service public d'éducation. Le BN réaffirme sa demande d'abandon de ces évaluations d'écoles.

Direction

Jeudi 2 mai, un énième groupe de travail s'est tenu au ministère quant à la « simplification des tâches des directeurs d'école ».

Le BN maintient que les directrices et directeurs d'école ont besoin d'un allègement des tâches et non une simplification. Les conditions de travail se dégradent du fait de l'inclusion scolaire systématique et forcée, de la gestion quotidienne du manque de remplaçant, des tâches chronophages (enquêtes, sorties scolaires, PPRE, REE, AFFLENET...) sans parler des nouvelles mesures dont ils portent l'entière responsabilité : protocole Phare, Pacte, sécurisation des écoles...

Le BN a pris connaissance de la proposition du MEN où des IEN ou des inspecteurs généraux seront plusieurs jours en immersion dans les écoles, pour apprécier le quotidien des directeurs d'école, déterminer les tâches utiles ou non : une sorte de « vis ma vie » de directeur d'école, méprisant ainsi les organisations syndicales qui représentent les personnels !

Le BN maintient sa revendication d'abrogation de la loi Rilhac qui est la première mesure d'allègement des tâches. Le BN mandate le SN pour actualiser le 4 pages direction pour une diffusion large auprès des personnels pour revendiquer une augmentation des quotités de décharges, une réelle revalorisation (100 points d'indice pour tous), une aide administrative statutaire et un allègement des tâches.

Réforme des concours

Le BN, avec la CEF, refuse la réforme de la formation initiale des enseignants qui comporte des attaques statutaires majeures (concours qui ne donne pas accès au statut de la Fonction publique, inégalité devant le concours de PE avec une licence PPPE qui dispense de passer les épreuves d'admissibilité, « engagement » de quatre ans post-titularisation...

Avec la CEF, le BN considère que cette réforme est inacceptable et doit être retirée, et réaffirme ses revendications : abandon de la masterisation et du master d'enseignement « MEEF », Recrutement par concours dès la Licence avec une véritable formation professionnelle après le concours sous statut de fonctionnaire à plein temps, Égalité de tous les diplômés de Licence face aux concours.

Postes

Le BN refuse les 650 suppressions de postes de PE et réaffirme ses revendications : Annulation de toutes les suppressions de postes ; Création des postes statutaires nécessaires ; Plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent ; Annulation des 10 milliards d'euros de coupes budgétaires supplémentaires.

Le BN invite les syndicats départementaux à se saisir des instances de fin d'année pour réunir les personnels et établir les cahiers de revendications, à discuter des moyens d'action efficaces pour les faire valoir et organiser la mobilisation.

Salaires

Avec la FGF-FO et la CEF, le BN revendique :

- Revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation : 10 % tout de suite sans contrepartie !
- Rattrapage des pertes subies depuis 2000 (28,5%).

Alors que le gouvernement annonce que l'austérité budgétaire s'appliquerait partout sauf au Pacte dont l'enveloppe budgétaire serait augmentée de 98 millions supplémentaires, le BN réaffirme, avec la CEF, son exigence d'abandon du Pacte et exige que la totalité de l'enveloppe dévolue au Pacte soit utilisée pour la revalorisation indiciaire de tous les personnels sans contrepartie.

Le BN invite les syndicats départementaux à se saisir des notes du SN et du 4 pages PPCR réactualisé pour informer des modifications de règles, en particulier pour la classe exceptionnelle, pour informer les personnels lors des campagnes de promotion à venir et faire connaître les positions de la FNEC FP-FO.

Rythmes scolaires

Alors que 93% des communes de France ont adopté la semaine de 4 jours, défendue par la grande majorité des personnels et des parents d'élèves, le BN du SNUDI-FO continue d'exiger :

- Le retour à la semaine de 4 jours (sur 36 semaines) dans toutes les communes, toutes les écoles !
- L'arrêt de la territorialisation de l'Ecole publique, la stricte séparation du scolaire et du périscolaire et l'abandon des projets éducatifs de territoire (PEdT) !
- L'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer : ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires !

Le BN soutient les différentes mobilisations en cours, notamment les rassemblements et manifestations prévus le 12 juin, souvent initiés par le SNUDI-FO dans les départements.

Mutations

Les résultats des différents mouvements sont tombés ou vont arriver rapidement. Après la phase des recours au mouvement interdépartemental, la phase des INEAT-EXEAT se poursuit. Le BN invite les syndicats départementaux à continuer de défendre pied à pied les dossiers des adhérents et à saisir le SN pour tout besoin d'aide ou de conseil.

Concernant le mouvement intra, le BN rappelle que les recours, suite aux résultats du mouvement intra-départemental sont un levier important pour les syndicats départementaux afin de faire revoir les affectations (lors des audiences bilatérales), en particulier pour la « phase d'ajustement » ou le « mouvement provisoire ».

Mouvement intra : Le BN revendique l'abandon de tous les postes à profil qui remettent en cause l'égalité de traitement des personnels, le droit à la mutation et engage les personnels dans une logique contractuel.

PsyEN

Le BN a pris connaissance du résultat au concours des PsyEN EDA où 52 places au concours n'ont pas été pourvues pour la rentrée 2024.

C'est la conséquence de la création du corps de la PsyEN en 2017 (contre lequel seule la FNEC FP-FO avait voté) et l'impact de la mastérisation.

Le BN s'oppose contre tout transfert des PsyEN EDA vers les collectivités territoriales dans le cadre de la proposition de loi discuté au Sénat de décentralisation de la médecine scolaire, regroupant les médecins scolaires, les infirmières scolaires, les assistantes sociales et les PsyEN.

Le BN s'inscrit avec la CEF dans la poursuite de la mobilisation pour empêcher de tels projets. Le BN mandate le SN pour relancer le MEN pour la demande d'audience et pour s'adresser aux autres syndicats pour obtenir satisfaction sur les revendications des PsyEN, au contraire de la FSU qui a appelé toute seule le jeudi 6 juin alors que les revendications sont communes. Le BN du SNUDI FO refuse toute mobilisation pour perdre.

Conseillers pédagogiques

Les formateurs et CPC constatent une dégradation de leurs conditions de travail : absence de revalorisation indiciaire, réduction drastique des enveloppes allouées aux déplacements, missions sans rapport avec leur formation qui leur sont imposées dans le cadre des 1607h.

Le BN du SNUDI FO revendique une revalorisation indiciaire tenant compte de leur certification, des indemnités de déplacement revalorisées tenant compte de la hausse des coûts des transports, un recentrage de leurs mission sur des tâches de formation.

Le BN du SNUDI FO refuse que les CPC assurent le pilotage des circonscriptions en lieu et place des IEN, l'obligation qui pourrait leur être faite de faire partie des équipes d'évaluations externe. Il refuse toute tentative de changement de leur statut ayant pour but d'en faire des supérieurs hiérarchiques « discount ». Ils doivent rester des pairs de leurs collègues PE. Le BN mandate le SN pour produire un communiqué à destination de ces personnels.

Stagiaires

Alors que les PE stagiaires terminent leur année de stage, le BN invite les syndicats départementaux à aller au contact de ces collègues pour les aider, en n'hésitant pas à leur proposer l'adhésion au SNUDI FO. C'est aussi le temps des convocations pour certains stagiaires au jury académique de titularisation. Le BN invite les syndicats départementaux à être

vigilants sur l'utilisation de stagiaires comme moyens de remplacement à temps plein durant cette fin d'année.

Développement

Les remontées des départements montrent que la syndicalisation au SNUDI-FO augmente. Le BN se félicite de cette progression constante du nombre d'adhérents au SNUDI-FO année après année. Il invite les syndicats départementaux à mettre au cœur des discussions avec les personnels dans les réunions, les tournées d'école, les stages la question de la syndicalisation pour renforcer notre syndicat libre et indépendant.

Résolution adoptée à l'unanimité moins 7 abstentions